

NON

À LA MANIPULATION DE LA NÉGOCIATION GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES PARCOURS PROFESSIONNELS (GEPP)



À LA MOBILITÉ MASSIVE ET À LA SURCHARGE DE TRAVAIL !

Chères et chers collègues,

Vous avez récemment reçu un mail de la direction présentant la négociation en cours sur la GEPP comme un accord visant à "préparer l'avenir". Ne vous y trompez pas : cet accord n'a rien d'un dispositif bienveillant ni d'un simple renouvellement du TPS ! **Il s'agit d'un plan orchestré pour déstructurer la maison mère et externaliser massivement les emplois vers les filiales, tout en multipliant les reconversions contraintes.**

La CGT a porté la mise en place d'un nouveau dispositif type TPS intégrant à la fois des aménagements de fin de carrière mais aussi des recrutements pour combler la baisse des effectifs en remplacement de tous les départs. La direction s'est empressée d'accepter notre demande en conditionnant ce TPS à une signature de l'accord GEPP.



Mais ne nous trompons pas, si elle a accepté, ce n'est qu'une monnaie d'échange pour faire passer un plan massif de mobilités et de reconversions professionnelles, visant à faire sortir un maximum de salariés de la maison mère. En d'autres termes, le TPS devient un appât pour avaliser une stratégie globale qui met en danger l'avenir des salariés.

Le mail du DRH Groupe, rédigé en urgence et comportant des erreurs dans les noms des organisations syndicales, illustre une direction sous pression et consciente de l'indignation que suscite son projet. Ce manque de sérieux témoigne d'une tentative maladroite de dissimuler ce qui s'annonce comme une **nouvelle crise sociale majeure**.

Ne laissons pas l'entreprise instrumentaliser le TPS pour faire passer son plan destructeur !

UN PLAN DE MOBILITÉ MASQUÉ

Derrière les beaux discours sur l'évolution des métiers, l'entreprise s'organise pour précipiter la décroissance des activités au sein de la maison mère et transférer les emplois vers des filiales où les conditions de travail sont souvent moins favorables et moins bien rémunérées.

« Les salariés des filiales sont moins payés, et c'est tant mieux »,

Dixit la direction Orange.

Ce sont **des milliers de salariés**, qui seront poussés vers des postes précaires ou éloignés de leur expertise actuelle.

Pendant ce temps, ceux qui resteront devront **faire face à une surcharge de travail inacceptable**, avec une pression accrue et des risques psycho-sociaux importants.

UNE STRATÉGIE DE RENTABILITÉ, PAS D'EMPLOI DURABLE

Malgré les promesses d'accompagnement, aucun engagement concret n'a été pris pour **recruter massivement afin de compenser les départs** prévus. La direction vise entre 8 000 et 10 000 départs en quatre ans ! Où sont les budgets pour former et embaucher ? Pour l'instant le volet emploi n'a pas encore été abordé, et aucune **garantie que les postes libérés par le TPS soient remplacés**.



CE QUE DEMANDE LA CGT

- ➔ **Un moratoire immédiat sur les transferts massifs d'activités et d'emplois vers les filiales et la sous-traitance**
- ➔ **Recruter** un plus grand nombre d'alternant pour préparer l'avenir
- ➔ **Un plan de recrutement ambitieux** pour assurer la continuité des activités dans des conditions de travail dignes. Et proposer un CDI à chaque alternant
- ➔ **Réinternaliser** toutes les activités pour améliorer la QS
- ➔ **Intégrer toutes les filiales** dans la convention collective CCNT, mettant ainsi un coup d'arrêt au dumping social orchestré par la maison mère.
- ➔ **Garantir un emploi aux stagiaires** sortant des écoles de formation en particulier pour les salariées femmes.
- ➔ **La modération du dividende** pour financer à la fois le TPS, les recrutements nécessaires et améliorer les conditions de travail.
- ➔ **Une vraie transparence sur les budgets** et les impacts du projet GEPP.
- ➔ **Un véritable dialogue social**, sans instrumentalisation ni précipitation.



Ensemble, exigeons un autre avenir !

La CGT est à vos côtés pour porter vos revendications. Ne laissez pas la direction décider de votre avenir sans vous !



**Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de télécommunications CGT**
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr

